Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Les propos de mon collègue sont lourds de conséquences étant donné qu'une enquête policière est en cours. Les gens de la tribune ne seront pas surpris d'apprendre que des fuites proviennent parfois des bureaux de recherches du NPD et du parti libéral.

M. Gauthier: A propos d'une affaire criminelle? Voyons donc!

M. Mulroney: Justement. On vient de nous donner raison. L'allégation était assez grave pour que nous ordonnions à la Gendarmerie royale du Canada de procéder à une enquête. C'est ce qu'elle fait actuellement. Si elle constate, à la lecture des journaux de ce matin ou en écoutant les nouvelles à la télévision le soir, qu'un représentant de la presse ou qui que ce soit, même un membre de mon personnel ou de celui du NPD, a fait certains commentaires par inadvertance ou autrement, elle fera preuve de la vigilance et du discernement habituels en engageant des poursuites au besoin.

INVESTISSEMENT CANADA

WEST KOOTENAY POWER AND LIGHT COMPANY— L'APPROBATION DE LA VENTE À UNE ENTREPRISE ÉTRANGÈRE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question au premier ministre porte sur un sujet différent mais tout aussi sérieux.

Le 24 décembre, Investissement Canada a approuvé la vente de West Kootenay Power and Light Co. Limited à une entreprise américaine de services publics. Pour la première fois de notre histoire, nous approuvons la vente d'un service public à un propriétaire étranger, sans tenir compte des délibérations ou des documents recueillis par la Commission des services publics de la Colombie-Britannique. Étant donné le grave précédent que crée cette vente en matière de contrôle de nos ressources naturelles, ses répercussions sur nos traités internationaux, de même que l'érosion de notre souveraineté, le premier ministre tentera-t-il de renverser la décision d'Investissement Canada?

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Investissement Canada a étudié la transaction et elle la juge régulière. La Commission des services publics de la Colombie-Britannique l'examine avec le plus grand soin pour assurer la protection de ses clients. Cet examen sera bientôt terminé.

ON DEMANDE DE SUSPENDRE LA DÉCISION

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): La décision touchant Investissements Canada a été prise sans que l'on tienne le moindre compte des renseignements réunis par la Commission des services publics de la Colombie-Britannique. On ne s'est même pas soucié de prendre connaissance des comptes rendus des audiences. La Commission des services publics a tenu des audiences alors que la décision touchant Investissements Canada avait déjà été prise. Compte tenu de ces circonstances et des répercussions énormes de cette décision sur nos richesses naturelles et notre souveraineté, le premier ministre peut-il, en sa qualité de chef du gouvernement

actuel, suspendre la décision jusqu'à ce que l'on obtienne des réponses à ces questions importantes, de manière à protéger les intérêts du Canada?

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): C'est ce que je viens de signaler en quelques mots, il me semble. Le gouvernement du Canada attend les résultats de l'examen approfondi entrepris par la Commission des services publics de la Colombie-Britanique. D'après Investissements Canada, les critères sont respectés. Je n'ai pas à rappeler au député que cette commission ou agence gouvernementale est chargée de protéger notre souveraineté.

LA GARDE DES ENFANTS

* * *

ON DEMANDE DES CRÉDITS EN VUE D'ÉTENDRE LES SERVICES DE GARDERIE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Ma question qui porte sur un autre dossier important s'adresse au premier ministre. Il sait qu'il est urgent de remédier à la crise des garderies et que, dans bien des cas, les dispositions prises pour la garde des enfants exposent ces derniers à des risques. Des chercheurs ainsi que beaucoup de témoins et de spécialistes ont confirmé un tel état de fait.

Est-ce que le premier ministre envisage sérieusement d'affecter jusqu'à 320 millions de dollars dans son prochain budget pour aider à stabiliser et à étendre les services de garderie de qualité? Comme je lui demandais en décembre dernier en lui envoyant le double d'une lettre adressée au ministre des Finances, est-ce que le premier ministre interviendra dans ce dossier?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Je suis heureux d'annoncer à la Chambre que les services de garde de qualité figuraient en tête à l'ordre du jour d'une réunion fédérale-provinciale qui vient de prendre fin. On s'est entendu sur un plan de travail fédéral-provincial accéléré pour trouver une solution et proposer un régime national de services de garderies, comme le premier ministre, de passage à Vancouver, nous avait déclaré qu'il nous demanderait de faire. Je suis heureux de faire savoir à la Chambre que les travaux avancent rapidement et que toutes les provinces reconnaissent qu'un bon plan a été adopté.

M. le Président: La députée de Vancouver-Est pour une brève question supplémentaire.

• (1200)

ON DEMANDE AU MINISTRE D'AFFECTER DES FONDS DANS LE PROCHAIN BUDGET

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Est-ce que oui ou non, il affectera des fonds pour les services de garde des enfants dans le prochain budget? Il a su trouver des fonds pour secourir les banques, réussira-t-il à en trouver pour les enfants?